

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association
pour la protection de
l'environnement
du Lac Jally



Saint-Paul-de-Montminy
No 73, juin 2014

SOYONS FIERS DE LA SANTÉ DE NOTRE LAC

Comme vous le lirez dans l'article de Danielle Cloutier sur les résultats de qualité de l'eau obtenus suite aux analyses réalisées l'été dernier, notre lac gagne en qualité. Je crois qu'il faut se réjouir de ces résultats qui dénotent que les actions entreprises, il y plus de 25 ans, ont permis de maintenir le lac à un niveau loin de la dégradation; non seulement les résultats sont bons, mais les données comparées sur les 10 dernières années permettent de conclure que le lac «prend du mieux».

Qu'il s'agisse de la concentration estivale moyenne de chlorophylle A, de la concentration moyenne de phosphore total et de la concentration moyenne de carbone organique dissous, tous les chiffres démontrent que nous gagnons du terrain pour maintenir le lac à un niveau de stabilité.

«L'ensemble des variables physicochimiques mesurées situe son état trophique dans la classe oligotrophe; le lac Jally présente peu ou pas de signes d'eutrophisation». Cette conclusion tirée de l'analyse reçue du Réseau de surveillance des lacs est très

encourageante, car la «classe oligotrophe» est un niveau de bonne santé et démontre que nous nous éloignons d'un état d'eutrophisation ou de dégradation.

Je terminerais en vous soulignant que l'état de santé de notre lac est cité comme exemple par les dirigeants du Bassin versant du fleuve St-Jean. Il faut donc continuer nos actions et nous assurer que celles entreprises au cours des années sont maintenues : préservation des rives, entretien des fosses sceptiques, bannissement des engrais à base de phosphate et utilisation de savon sans phosphate.

Un dernier mot pour remercier celles et ceux qui, il y a 35 ans, ont compris que seules des actions courageuses pourraient maintenir la santé de notre lac. Je pense que nous pouvons affirmer que ces personnes ont été des visionnaires.

François Giroux, président
Association pour la protection
de l'environnement du lac Jally.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MAI

En résumé

C'est samedi le 24 mai dernier que s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'Association, à la salle du conseil de ville de St-Paul. Une vingtaine de personnes y assistaient. L'ordre du jour a été adopté avec quelques points ajoutés à l'item «divers».

Avant d'aborder formellement les points à l'ordre du jour, le président a souhaité la bienvenue à trois nouveaux résidents présents à l'Assemblée : MM. Gaston Blais et Mario Blais qui ont acheté le chalet de Roger Coulombe et Laurette Coulombe et Dany Bernier, qui a acheté le chalet de feu M. le curé Talbot. C'est plusieurs nouveaux résidents que nous accueillons, car les deux nouvelles familles comptent enfants et petits-enfants.

1. A suivi la présentation des rapports des administrateurs :

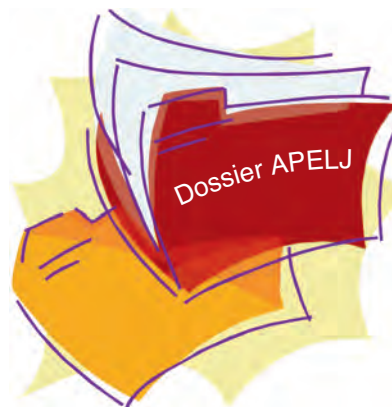
- Le président a fait un retour sur les principaux événements de l'année 2013-2014 dont la correspondance échangée avec le ministre de l'Environnement, suite à la recommandation de l'Assemblée du 8 juin 2013. Vous trouverez dans les pages suivantes du Bulletin, copies de la lettre adressée au ministre, le 14 septembre, de l'accusé-réception du 14 novembre et de la réponse du Ministère, reçue le 31 janvier 2014.

Nous avons aussi réalisé au cours de l'été 2013 une opération «analyse de la qualité de l'eau» qui a fait l'objet d'une présentation par Danielle Cloutier. Un article traite de ces résultats dans les pages qui suivent. Danielle a aussi entrepris au cours de l'été 2013 la mesure du périphyton.

Le 9 juin 2013, le lac a étéensemencé de 600 truites.

Enfin, au cours de l'année écoulée, le CA a tenu 2 réunions pour s'assurer de la continuité des affaires courantes, l'une en novembre et l'autre en avril.

- La vice-présidente, Mme Maude Garant, a souligné avoir organisé la parution de 2 numéros du Bulletin Écho, l'un pour la période estivale 2013 et l'autre pour la période des Fêtes.



- La trésorière, Mme Gisèle Cloutier, a présenté les États financiers au 30 avril 2014. Vous trouverez aussi dans les pages qui suivent un article à cet effet.
2. La recommandation du CA de maintenir la cotisation annuelle au niveau adopté lors de l'Assemblée générale de juin 2013 a été approuvée par les membres présents.
 3. Les administrateurs ont présenté les projets pour l'été 2014 :
Reprise de l'analyse de qualité de l'eau
Ensemencement de truites
Finalisation du portrait du périphyton
Lancement d'un concours de photos (vous trouverez dans les pages à venir un article sur cette activité)
 4. Suite à une intervention d'un membre sur la présence possible de castors au lac et dans ses environs, il est convenu de garder l'œil ouvert et de rapporter aux membres du CA toute présence constatée. Il y aura lieu de contacter M. Therrien de Ste-Apolline, trappeur.
 5. M. Louis Caron a annoncé être à réaliser la mise-à-jour des données pour le 911; dès que le nouveau portrait des données sera terminé les résidents en seront informés.

6. Au point «Élection des administrateurs au CA», les administrateurs actuels ont signifié leur intention de poursuivre leur mandat. Le président a par ailleurs souligné la nécessité de penser à la relève et de prévoir que de nouvelles personnes puissent se joindre au CA. Des contacts seront faits à cet effet.
7. En terminant, le président tient à souligner la grande collaboration que nous avons des dirigeants de l'organisme «Bassin du Fleuve St-Jean» qui sont toujours disponibles pour nous appuyer et répondre à nos demandes d'information; il souligne par ailleurs que ceux-ci ont accepté de verser la moitié des coûts reliés à l'analyse de la qualité de l'eau, ce qui représente une subvention de 145\$.

L'Assemblée s'est terminée à 17h45; le président a remercié à nouveau les membres présents, rappelant que l'Association est l'affaire de toutes et tous, comme la qualité de notre lac et son environnement. Il a ensuite invité ceux-ci à prendre le verre de l'amitié.

*Préparé par François Giroux, président de l'APEL Jally
Québec, le 21 juin 2014*

SITUATION BUDGETAIRE DE L'APELJ

au 30 avril 2014

Le solde de notre compte avec opérations courantes est de \$ 1,169.40 et le solde du compte épargne pour le fonds de truite est de \$ 855.00 pour un total de \$ 2,024.40

Les avis de cotisation 2014-2015 pour la protection de l'environnement du Lac Jally sont postés.

Merci de contribuer à garder notre lac en santé, nous en sommes tous gagnants.

*Gisèle Cloutier
Trésorière APEL Jally*

Un dernier soubresaut hivernal...
en mai!!!



Eh oui, c'était en mai dernier!!! Heureusement, cette neige est vite disparue et la verdure a repris ses droits saisonniers...

BILAN DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL

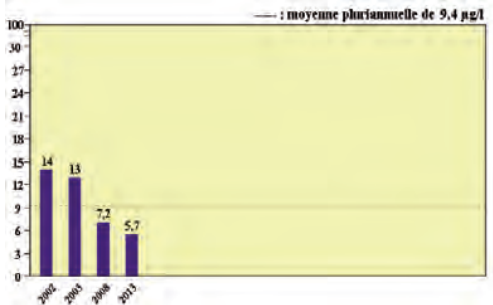
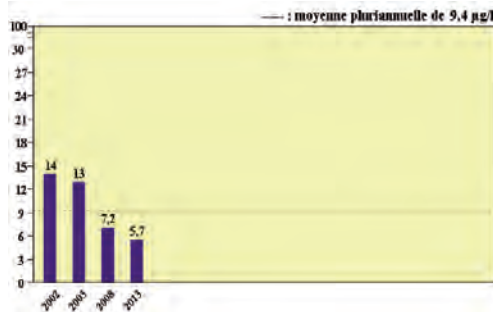
de bonnes nouvelles!

Transparence de l'eau :

- La transparence moyenne de l'eau à l'été 2013 a été obtenue par 8 mesures d'utilisation du disque de Secchi, réalisées par Rosemond Caron. La transparence de l'eau en 2013 était de 2,7 m; la transparence moyenne de 2002 à 2013 est de 2,8 m. La transparence est principalement due à la couleur naturellement brunâtre de l'eau du lac Jally.

Analyses de l'eau du lac Jally :

- La concentration moyenne de «phosphore total trace» en 2013 était de 5,7 µg/l, ce qui indique que l'eau est peu enrichie par cet élément nutritif. La tendance de 2002 à 2013 indique une diminution constante de phosphore au lac, c'est une excellente nouvelle !
- Comme les cyanobactéries possèdent de la chlorophylle, la concentration moyenne de «chlorophylle a» en 2013 était de 1,7 µg/l, ce qui indique une faible quantité d'algues microscopiques en suspension. De 2002 à 2013, on note une diminution de «chlorophylle a». Encore une fois, ces données sont encourageantes, car si les cyanobactéries sont présentes au lac, ça demeure en faible quantité.



Concentrations estivales moyennes de phosphore (en haut) et de chlorophylle a (en bas) de 2002 à 2013 (µg/l)

État trophique et recommandations :

- D'après le Réseau de surveillance volontaire des lacs, le lac Jally présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines.

Activités prévues à l'été 2014 :

- Suivi du périphyton par Danielle Cloutier
- Prélèvements d'échantillons d'eau pour analyses, pour une deuxième année consécutive.

Danielle cloutier, secrétaire APEL Jally

CONCOURS DE PHOTOS

à vos caméras!

Afin d'alimenter le site WEB de l'Association et d'avoir une banque de photos pour garnir le Bulletin ÉCHO, le CA a proposé à l'Assemblée générale de lancer un concours de photos, ouvert aux résidents du Lac. Cette proposition a été endossée par les membres, à l'unanimité.

Nous attendons donc vos photos, maximum de 10 par chalet, jusqu'au 1er septembre. Svp, les transmettre à l'attention de Maude Garant : maudegarant@hotmail.com

Un jury procédera, au cours du mois, à la désignation d'une gagnante ou d'un gagnant qui se méritera un certificat-cadeau de la SAQ ou un équivalent en argent.

Danielle cloutier, secrétaire APEL Jally

500 NOUVEAUX RÉSIDENTS AU LAC

pas de blague!

C'est le 15 juin que le propriétaire de la Pisciculture des Appalaches est venu reconduire 500 petites truites, de 5 à 7 pouces, pour qu'elles débutent leur nouvelle vie dans un environnement fort accueillant.

Elles ont été mises à l'eau devant la résidence de votre président. Après avoir tourné en rond pendant quelques minutes, elles se sont répandues pour des destinations inconnues!!



Bonne pêche aux amateurs et merci aux résidents qui, par leur don, permettent à l'Association de maintenir cette pratique qui contribue aussi à l'assainissement des eaux du Lac. Notons que l'Association a contribué plus de 1000\$, au cours des 4 dernières au fonds de truites.

La pisciculture des Appalaches est située sur le 5^e Rang à St-Paul :

<http://www.pisciculturedesappalaches.com/>

L'APELJ a tenu son assemblée générale le 24 mai, mais ce n'est pas de cette assemblée que je veux vous entretenir.

Le mois de mai est le mois le plus beau, à la Vierge Marie... vous vous souvenez?

Aujourd'hui on dit que le mois de mai est le mois de l'arbre et de la forêt. Depuis quelques années on met l'arbre au cœur de nos vies. Les autorités municipales incitent les citoyens à planter un arbre; plusieurs le font, ça donne un coup de pouce à l'environnement. L'arbre est un capteur de carbone.

Regarde l'arbre comme il vit, produit, divertit, nourrit, nettoie, climatise, protège, se renouvelle; un arbre, ça travaille tout le temps pour l'environnement, pour l'humain, pour la faune, pour l'économie.

Nous sommes chanceux, tous ici, autour de notre lac, l'arbre est présent et en bonne santé; dans la tempête nous trouvons l'accalmie; il nous sécurise. Nous trouvons au lac ce que nous ne trouverions jamais en ville, un petit paradis.

On a parlé des castors à l'assemblée générale, oui, aussi on a parlé d'avoir recours à un trappeur si le castor fait des endiguements ou des dommages... bien regrettable que d'avoir à les exterminer, mais...

L'arbre faisant la forêt est l'habitat des animaux sauvages. Que nous sommes chanceux de côtoyer ici l'orignal, le chevreuil,

l'ours, le coyote, le renard, le lynx, le carcajou, la moufette, le raton laveur, le vison, le rat musqué, la marmotte, etc, à bien dire, seulement le castor peut nous causer des tracas par inondation; on peut toujours protéger nos trembles et bouleaux avec du grillage.



En parlant de bouleau, j'aimerais vous signaler que nous connaissons deux sortes de bouleaux. Le bouleau blanc tellement apprécié des citoyens et le bouleau jaune (merisier).

Le bouleau blanc est une espèce primitive en régénération d'une coupe à blanc et sa vie est de courte durée, tandis que le bouleau jaune résiste aux situations et sa longévité peut atteindre plus que deux cent ans.

Le bouleau jaune (merisier), digne représentant de nos bois francs, a été adopté comme arbre emblématique du

Québec récemment, en 1995 je crois.

L'arbre est au cœur de nos vies, à nous, humains, mais il l'est aussi à la faune ailée et terrestre.

Pas d'arbres, que ce serait plate!

Plantez-en à tous les ans.

Rosemond Caron, résident du Lac Jally

UN EXEMPLE À SUIVRE

Bonjour à tous,

Ci-joint un article très intéressant paru dans le journal Le Soleil du dimanche 22 juin 2014.

L'auteur, Jean-Patrick Toussaint, PH. D. démontre ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour sauvegarder un plan d'eau et un environnement naturel en bonne santé.

À la lecture de cet article, on réalise facilement que l'Association pour la protection du lac Jally a été depuis ± 35 ans très avant-gardiste et visionnaire pour conserver le lac Jally et ses rives en bonne santé et même améliorer la qualité de son eau.

Tous les résidents autour du lac Jally auraient intérêt à lire cet article pour que certaines personnes puissent mieux réaliser et comprendre l'impact et le rôle important de leur association dans la qualité de leur vie au lac Jally.

De plus, par les résultats positifs obtenus au fil des ans sur la santé du lac et son environnement, l'Association contribue directement, et ce de façon positive sur la valeur et la plus value de chaque propriété autour du lac Jally.

Bonne journée à tous.

Guy Garant

L'article a aussi été déposé sur le site de l'Association.

Lac Saint-Charles : suivre l'exemple de New York

Dernièrement, on apprenait que l'état de santé du lac Saint-Charles, qui dessert 50 % de l'eau potable des résidents de la ville de Québec, s'était grandement détérioré au cours des dernières années. Les développements routiers, les activités agricoles, les fosses septiques non conformes et le déboisement du bassin versant du lac Saint-Charles sont au banc des accusés en ce qui a trait à la détérioration de ce lac. En laissant ainsi se dégrader le bassin versant du lac Saint-Charles, Québec a mis en péril la source d'approvisionnement en eau potable de plus de 280 000 personnes. Les résidents de la Capitale-Nationale et de ses environs se voient donc confrontés au résultat d'années de négligence et de détérioration des milieux naturels.

Pour remédier à cette situation qualifiée de «critique», Québec peut s'inspirer de New York, qui a choisi, il y a une vingtaine d'années, de protéger son bassin versant, celui des monts Catskills. Il est le plus grand bassin d'approvisionnement en eau de surface de la planète et alimente neuf millions de résidents de la Grosse Pomme!

Au début des années 90, la Ville de New York a été confrontée à un choix : bâtir une nouvelle usine de filtration de l'eau au coût de 10 milliards \$US, une fortune à l'époque, ou protéger sa source d'approvisionnement pour laisser la nature filtrer son eau potable.

New York a fait le second choix, si bien que lorsque vous ouvrez le robinet dans la métropole américaine, vous buvez une eau de source filtrée par la nature. Cette eau est même embouteillée!

Pour protéger sa source d'approvisionnement, New York a protégé des boisés et subventionné les agriculteurs de la région pour qu'ils améliorent leurs pratiques et protègent les cours d'eau et la nappe phréatique. New York a investi des centaines de millions de dollars dans des programmes de conservation, considérant ce bassin versant comme une infrastructure stratégique. Ces programmes ont été développés de concert avec les agriculteurs,

les propriétaires de terres et de boisés, les producteurs forestiers, les municipalités et les résidents de la région.

De plus en plus de villes commencent à considérer leurs milieux naturels (boisés, milieux humides, ruisseaux, tourbières, parcs) comme des infrastructures vertes, reconnaissant ainsi que ces milieux procurent aux villes un grand nombre de services essentiels, comme la filtration de l'eau ou de l'air, la régulation des crues ou la prévention des sécheresses, la qualité de l'air ou la séquestration du carbone, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans le cas de Montréal, la Fondation David Suzuki a évalué que ces services totalisent une valeur de 4,3 milliards \$ par année.

Pour plusieurs villes, ces services écosystémiques ne deviennent visibles que lorsqu'ils disparaissent, provoquant une détérioration de la qualité de l'eau comme à Québec, ou une aggravation des inondations comme dans la vallée du Richelieu. À Laval, la perte de milieux humides aggrave les sécheresses et provoque des difficultés d'approvisionnement en eau en période sèche, l'été.

Si l'on peut être porté à croire que la protection de nos infrastructures vertes — milieux humides, boisés, cours d'eau — représente un investissement de taille dans une ère où développement est le mot d'ordre, peut-être devrions-nous y réfléchir à deux fois. L'exemple de New York démontre qu'il est beaucoup moins coûteux d'investir dans les infrastructures vertes que de les remplacer lorsqu'elles cessent de nous procurer leurs services.

Il ne serait pas surprenant de constater que les coûts associés au «remède de cheval» que devra subir le lac Saint-Charles pour retrouver une qualité acceptable seront bien plus élevés que ce qu'aurait coûté la protection de son bassin versant. Il ne reste qu'à souhaiter que Québec et d'autres villes québécoises en tirent les leçons et commencent à investir dans la protection de leurs infrastructures vertes.

L'auteur est chef des projets scientifiques à la Fondation David Suzuki.